

messe qu'il avait bien voulu nous donner, poursuit la lecture des *Lettres inédites d'une religieux janséniste* anonyme, commencée l'an dernier. Ces rapports d'un correspondant de Paris à son couvent, en 1735 et 1736, sont des plus curieux, pris sur le vif, et si pleins de savoureux détails sur l'époque de Louis XV, qu'il est difficile de les résumer.

Que l'auteur parle de la grande procession de l'Assemblée générale du clergé de France, ou du carrosse bleu et argent du « petit évêque de Metz » Saint-Simon, auparavant évêque de Noyon, qui promène ainsi sa modestie « épiscopale », il le fait toujours de la manière la plus alerte et la plus piquante. La lettre qui a trait à M. de Foudras, l'évêque de Poitiers, ne pourrait-elle s'intituler, comme la fable « L'évêque devenu meunier », et n'y voyons-nous pas les héros « perdre le mulet et leur haleine » ?

L'aventure arrivée à l'Opéra à M. Harlay de Césy, intendant de Paris, qui, après s'être fait « adoniser chez son barbier », eut une altercation avec M. Glu, conseiller au Parlement, n'est-elle pas narrée avec l'esprit le plus français qui soit ? Un certain « archi-épiscopal

ou malades, ou bien à l'alisier, au noyer, au châtaignier, ou même au Pin Sylvestre qui paraît avoir de tout temps prospéré dans la région, et qui devait être autant sinon plus recherché que le hêtre ? Correspond-il à ce que nous appelons par ici le *Bois calfeu* ? La question n'est pas résolue et il nous semble que prendre ce nom pour celui de l'alisier, c'est faire place bien large à un arbre de bonne qualité sans doute, mais rare et plus apprécié par l'industrie de nos jours qu'il ne l'était il y a cinq siècles.

Encore une observation. Le revenu nature et argent de ces forêts était insignifiant pour leur contenance, et à voir la minime quantité délivrée pour le chauffage des habitants, on peut affirmer que certaines parties du massif dont ils jouissaient sans aucune redevance devaient leur être exclusivement réservées.

---

soufflet» est bien amusant. Une autre fois notre épistolier nous raconte par le menu une grande querelle survenue entre les avocats et les juges de la 5<sup>e</sup> Chambre des Enquêtes, querelle qui aura son retentissement dans tout le règne de Louis XV, et dont on peut retrouver des traces dans le Parlement Maupeou. La lettre suivante nous éclaire sur l'abbé Séguy, de l'Académie française, et sur les libraires du temps. Enfin, la lecture se termine par un mot exquis du jeune Dauphin au cardinal Fleury : on donnait les marionnettes au jeune prince ; le Cardinal, qui les regardait avec l'enfant depuis une demi-heure, lui demanda si ce jeu l'amusait : « Il ne m'amuse, Monsieur le Cardinal, que parce que je vois qu'il vous amuse. »

Que d'expressions il y aurait lieu de relever, hardies ou habiles, presque toujours caustiques : on en ferait un recueil où les maximes voisineraient avec les plus heureuses alliances de mots. Grâce à notre érudit confrère, qui a lu Luynes et les historiens du temps, nous pénétrons dans l'intimité de cette période de courtoisie joyeuse, qui n'empêche pas notre auteur de proclamer avec indépendance : *Alterius non sit qui sui esse potest !*

Notre cher confrère, M. le chanoine MÜLLER, « pour confirmer, nous dit-il, les notions que M. Plessier nous a fournies avec une compétence particulière », offre à notre curiosité *quelques bronzes préhistoriques* de sa collection, et a l'heureuse idée de profiter de la circonstance pour nous indiquer quelques particularités fondamentales de la préhistoire. Nous apprenons ainsi que l'âge du cuivre précéda celui du bronze, fruit d'une civilisation plus avancée, puisqu'il utilise l'alliage au lieu du métal simple.

1<sup>o</sup> Le premier objet, dont la patine verdie est remarquable, est une *hache à bords droits*

---